

Annexe IV

Tableaux de correspondance entre épreuves de l'ancien et du nouveau diplôme

Ces tableaux n'ont de valeur qu'en termes d'équivalence d'épreuves entre l'ancien diplôme et le nouveau pendant la phase transitoire où certains candidats peuvent garder le bénéfice des notes de certaines épreuves. En aucun cas, il ne signifie une correspondance point par point entre les contenus d'épreuve.

Baccalauréat professionnel spécialité : maintenance des véhicules automobiles Défini par l'arrêté du 5 septembre 2001 modifié Dernière session 2016		Baccalauréat professionnel spécialité : maintenance des véhicules Créé par le présent arrêté Première session 2017	
Épreuves ou sous-épreuves	Unités	Épreuves ou sous-épreuves	Unités
Sous-épreuve E11 : Analyse d'un système technique	U11	Sous-épreuve E32 : Communication technique : Diagnostic sur système mécanique	U32
Sous-épreuve E12 : Mathématiques	U12	Sous-épreuve E11 : Mathématiques	U11
Sous-épreuve E13 : Sciences physiques et chimique	U13	Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	U12
E2 : Épreuve de technologie Étude de cas - expertise technique	U2	E2 : Analyse préparatoire à une intervention	U2
Sous-épreuve E31 : Évaluation de la formation en milieu professionnel	U31	Sous-épreuve E31 : Réalisation d'interventions sur véhicules	U31
Sous-épreuve E32 : Intervenir sur véhicules	U32		
Sous-épreuve E33 : Intervention sur système de haute technicité	U33	Sous-épreuve E33 : Diagnostic d'un système piloté	U33
Sous-épreuve E34 : Économie - gestion	U34	Sous-épreuve E34 : Économie - gestion	U34
Sous-épreuve E35 : Prévention-santé-environnement	U35	Sous-épreuve E35 : Prévention-santé-environnement	U35
E4 - Épreuve de langue vivante	U4	E4 : Épreuve de langue vivante	U4
Sous-épreuve E51 : Français	U51	Sous-épreuve E51 : Français	U51
Sous-épreuve E52 : Histoire, géographie et éducation civique	U52	Sous-épreuve E52 : Histoire – géographie et éducation civique	U52
E6 - Arts appliqués et cultures artistiques	U6	E6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6
E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive	U7	E7 : Épreuve d'éducation physique et sportive	U7
Épreuve facultative : Langue vivante	UF1	Épreuve facultative : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF)	UF1